



CDEN du 10 février 2012

Monsieur le Préfet  
Monsieur l'Inspecteur d'Académie

**L'Education est un bien commun.**

**Construire et promouvoir un Service Public d'Education présent sur tout le territoire National, garant de l'équité de traitement de tous les élèves, permettant l'égalité d'accès, l'égalité de Droit à l'Education pour tous, avec une attention portée aux difficultés d'origine sociale, culturelle, économique ou autres, voilà notre unique ambition.**

**Force est de constater que dans ce département, les propositions faites lors du CTSD du 3 février par l'Inspecteur d'Académie, nous éloignent cette année un peu plus de cet objectif.**

Comme nous l'avons rappelé lors du Comité Technique, en 10 ans, notre département a accueilli dans le 1<sup>er</sup> degré 1478 élèves supplémentaires et 130 postes d'enseignants ont été supprimés. Cela représentera à la rentrée 2012 un déficit de 189 moyens, sachant qu'il aurait fallu en fait doter le département de 59 moyens pour faire face à l'évolution du nombre d'élèves.

Nous dénonçons:

-les fermetures ou gels prononcés pour les classes uniques et les écoles rurales qui nient la particularité des territoires concernés, vont contraindre au non accueil des tout petits, vont rendre l'organisation pédagogique difficile ;

nous portons à la connaissance de tous, entre autres, pour Anzat le Luguët, de 9 à 13 élèves attendus en septembre 2012, pour ARDES sur Couze, 84 élèves en comptant les 2 ans ( 12 TPS non accueillis si fermeture de la 4<sup>ème</sup> classe), La Tour d'Auvergne augmentation de 46 à 53 voire 55 élèves entre la rentrée 2011 et celle de 2012 (proposition de fermeture de la 3<sup>ème</sup> classe, 4 niveaux pour chaque classe restante et 26 à 28 élèves)

Nous pourrions citer LACHAUX, ST GERVAIS (69 dont 20 TPS), LES ANCIZES,....

-les fermetures ou refus d'ouvertures en maternelle, élémentaire, écoles en zone d'éducation prioritaire, qui amènent à des moyennes inacceptables (29, 30, 30,5 en maternelle) : ROMAGNAT Louise Michel mat 59 et 4 TPS; St Genès Champanelle (de 119 à la rentrée 2011 à 122 à la rentrée 2012 , ....

-les 30 moyens de remplacement qui passent à la trappe, danger pour la continuité du service devant les enfants et pour l'organisation de la formation continue des enseignants;

nous réfutons l'argumentation de gestion des personnels (efficience très aléatoire par rapport aux personnes à 80% devant effectuer une journée de remplacement par semaine sur la période janvier, février, mars) ;

-la transformation des 12 postes de maîtres formateurs sur un potentiel existant de 42 postes actuellement et la suppression de 2 postes de conseillers pédagogiques qui vont durement affaiblir la formation initiale ; même si le nombre de PES est faible dans l'instant, vous-même, Monsieur l'Inspecteur d'Académie avez reconnu nécessité de l'augmenter grandement, ne serait-ce que pour faire face aux départs à la retraite (60 dans le département à la rentrée prochaine) ;

Nous portons à la connaissance de tous des propositions erronées ; plusieurs collègues à titre définitif touchés, une modification de structure, des décharges de direction modifiées conséquences des propositions faites ;

-des RASED toujours incomplets et insuffisants ;

-des établissements spécialisés ne pouvant assurer l'accueil de tous les élèves suite aux décisions de 2011 ;

-une réorganisation du dispositif « enfants du voyage » qui se traduit par une perte d'un moyen.

Nous demandons par ailleurs un complément d'information concernant la répartition académique des 46 suppressions d'intervenants en langues.

Pour le second degré :

Le nombre d'élèves présents dans les collèges du département augmente tous les ans. 11 divisions seront créées à la rentrée prochaine, d'après vos chiffres. Vous nous dites qu'aucun retrait d'emploi n'est prévu sur le département, des réorganisations pouvant toutefois avoir lieu. Nous nous interrogeons sur l'effectif retenu, les prévisions de février s'avérant toujours inférieures au constat de rentrée. Pour une rentrée sereine, il faut des créations de postes!

L'année dernière, les chefs d'établissement des deux collèges RAR du département ont annoncé à leurs personnels leur entrée dans le dispositif ECLAIR, cela bien sûr sur un ordre venu d'en-haut, sans la moindre concertation. Il semble que ces deux collèges soient bientôt rejoints par d'autres, sur initiative des personnels, dit-on, dans certains cas, les susdits personnels tombant des nues quand on les interroge sur le sujet ! Désormais 5 collèges sur 8 seront-ils étiquetés ECLAIR sur la commune de Clermont ? La FSU n'acceptera jamais que se mette en place une école à deux vitesses, à savoir que soit enseigné le seul socle commun pour certains, le programme pour les autres, avec à la clé une discrimination géographique. La FSU n'acceptera jamais que l'éducation prioritaire devienne le laboratoire de la dérèglementation de l'Education Nationale !

Poursuivant votre politique, vous augmentez la part de la dotation d'autonomie dans la DHG, sous le fallacieux prétexte qu'il est préférable de décider au local ce qui est bon pour le local. Pour la FSU, il s'agit d'une fausse bonne idée qui consiste à rompre avec tout cadrage national et au final à tailler dans les dotations. En effet, encore faudrait-il que cette dotation soit suffisante pour éviter toute mise en concurrence entre les disciplines et ne pas créer des tensions dans les établissements!

Or, nous constatons dans certains cas des propositions d'horaires réduits (donc non réglementaires) dans certaines options, ainsi que des disparitions de groupes en sciences expérimentales. Nous pourrions au moins souhaiter que soient accordés à tous les élèves de 6<sup>ème</sup> les seuls dédoublements inscrits dans les horaires réglementaires du collège: 0,5 h en SVT et en technologie en 6<sup>ème</sup>! Nous rappelons que la FSU souhaite pour tous les élèves des programmes nationaux avec des horaires nationaux permettant tous les dédoublements nécessaires.

Nous nous interrogeons également sur le devenir des langues anciennes, ainsi que sur l'implantation des heures de laboratoire. En ce qui concerne la LV2 en 5<sup>e</sup>, nous souhaiterions savoir ce qu'il va advenir de l'expérimentation dans notre académie et nous sommes demandeurs d'un vrai bilan.

En outre, nous souhaitons également être informés sur les expérimentations multiples et variées en cours dans le département, des rythmes scolaires à la classe de cycle en passant par le livret de compétences « Hirsch ». Nous souhaitons rappeler que l'expérimentation dans l'éducation doit relever d'une démarche

volontaire des EPLE, qu'elle doit être inscrite dans le projet d'établissement et donc votée par le conseil d'administration. Il ne faudrait pas que, sous couvert d'expérimentation, les règles protégeant le service public, ses agents et ses usagers, tombent aux oubliettes.

Nous n'oublions pas bien sûr la carte scolaire départementale et son évolution.

Concernant le devenir des CIO suite à la loi sur l'orientation tout au long de la vie, la FSU ne peut accepter l'éclatement du service public d'orientation de l'Education Nationale.

**La FSU considère la situation, actuelle comme à venir, comme très grave, très inquiétante, critique pour le Service Public d'Education, les élèves et les personnels. Les choix maintenus menacent l'Ecole Publique d'implosion, complètement à l'opposé de nos ambitions d'une meilleure Ecole Publique favorisant la réussite équilibrée, harmonisée de TOUS les élèves, partout.**

**Pour la FSU, ces choix politiques et budgétaires, accompagnés(e) par la réforme de la formation des enseignants, la réforme de leur évaluation et le recrutement local des personnels dans les établissements ECLAIR, consistent en une véritable entreprise de destruction du Service Public d'Education.**

**Pour la FSU et ses syndicats, une autre politique pour l'École et la société est indispensable, permettant de réaffirmer le rôle et la place des services publics garants de l'intérêt général et des solidarités et d'assurer la réussite de tous les jeunes et l'avenir de la nation. C'est ce que la FSU portera dans les prochains jours en s'investissant dans tous les mouvements pouvant y contribuer.**